

## **Le niveau de rémunération devrait-il faire une différence?**

**Rod Taylor**

**Chef, PHC Canada**

Le Premier Ministre Mark Carney vient de prendre une nouvelle « décision exécutive. » Après avoir permis, pendant des années, à des travailleurs à faible revenu et peu qualifiés — ainsi qu'à bon nombre de personnes sans emploi — d'affluer au Canada, le gouvernement libéral, sous la direction de M. Carney, change de cap : il ne souhaite désormais plus accueillir que des étrangers hautement rémunérés. Autrement dit, des travailleurs nés à l'étranger qui occuperont des emplois canadiens bien rémunérés.<sup>1</sup> Selon les nouvelles directives, les employeurs qui recrutent au sein de ce groupe ne seront plus tenus de prouver qu'ils ont d'abord publié des offres d'emploi au Canada, une mesure qui visait pourtant à garantir que les Canadiens qualifiés — ou en voie de le devenir — soient prioritaires.

Cette politique n'a pas été présentée comme un moyen de garantir que le Canada accorde la priorité, en matière d'immigration, de résidence et de citoyenneté, aux étrangers possédant des connaissances ou des compétences exceptionnelles dont les Canadiens sont dépourvus. Elle n'a pas non plus été proposée comme un levier pour attirer les « meilleurs éléments » au sein de l'industrie canadienne, ni comme un moyen d'enrayer la « fuite des cerveaux » dont le Canada a souffert — un phénomène qui a vu certains de nos concitoyens les plus brillants migrer vers le sud, là où leurs talents étaient davantage reconnus. En réalité, le message est simple : si vous gagnez beaucoup d'argent, nous vous ouvrons nos portes et vous offrons un accès accéléré à la citoyenneté. Voilà qui en dit long sur les piètres prétentions des libéraux, qui se targuent pourtant de compassion envers les opprimés et de volonté de soulager la pauvreté et la persécution.<sup>2</sup>

Je suis tout à fait favorable à un système d'immigration fondé sur le mérite. Je soutiens l'idée de permettre aux entreprises de pourvoir des postes clés en faisant appel à des professionnels hautement qualifiés, bien formés et compétents, lorsqu'il est impossible de trouver des Canadiens possédant ces mêmes compétences et qualifications. Cela soulève, bien entendu, une question évidente : si de tels Canadiens sont introuvables, pourquoi ne parvenons-nous pas à doter nos jeunes des compétences et de la motivation nécessaires pour atteindre un tel niveau ? Cette interrogation justifie une réflexion approfondie sur notre système d'éducation, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. La question à laquelle il faut répondre en priorité est la suivante : existe-t-il des Canadiens qui pourraient être recrutés pour occuper ces postes et y réussir ? Si l'on autorise les entreprises à faire l'impasse sur cette étape, nous risquons de ne jamais connaître la réponse.

Une autre question se pose : pourquoi un employeur canadien chercherait-il à embaucher un travailleur étranger s'il existe un candidat canadien disponible pour occuper le poste ? La réponse est : l'argent. Cette motivation est particulièrement marquée dans les emplois de premier échelon. Les travailleurs nés à l'étranger, rémunérés au salaire minimum — qui constituent désormais la majeure partie du personnel dans les cafés et les chaînes de restauration rapide à travers le pays — sont venus au Canada en quête d'une vie meilleure et de salaires plus élevés que ceux dont ils bénéficiaient dans leur pays d'origine. Pourtant, ils acceptent souvent de travailler pour un salaire inférieur à celui de leurs homologues

canadiens de la même tranche d'âge. Dans certains cas, ils ont également apporté avec eux des normes plus laxistes en matière d'hygiène et d'efficacité. Par ailleurs, ils ont permis à leurs employeurs — des entreprises — de se contenter de verser des salaires plus bas et d'instaurer des normes plus médiocres dans les relations entre employeur et employé.

Il en ira sans doute de même dans les hautes sphères de la gestion d'entreprise, où l'expression « hautement rémunéré » peut revêtir, au Canada, un sens différent de celui qu'elle a à l'étranger. Il n'existe aucune autre raison logique pour laquelle un employeur canadien choisirait de recruter un travailleur étranger afin d'occuper un poste de direction. Une telle démarche entraîne des formalités administratives supplémentaires liées au recrutement et à l'intégration d'une personne embauchée à l'étranger. L'employeur peut également devoir surmonter des barrières linguistiques et procéder à des ajustements au sein de sa culture d'entreprise. Néanmoins, il peut y trouver un avantage s'il est en mesure de proposer des salaires et des avantages sociaux moins élevés. Bien entendu, s'il parvient à pourvoir des postes à moindre coût en faisant appel à des candidats étrangers, cela pourrait même lui permettre de réduire les salaires et de revoir à la baisse les attentes de son personnel administratif actuel. Le vieil adage selon lequel « une marée montante soulève tous les bateaux » s'applique, en réalité, aussi bien dans un sens que dans l'autre.

L'autre aspect dangereux de cette récente initiative du Premier Ministre (qui, soit dit en passant, n'a pas été approuvée par la Chambre)<sup>3</sup> est que cette politique contribue tout de même à l'augmentation du nombre de nouveaux résidents. Les pressions sur le logement, les soins de santé, l'éducation et les infrastructures, conséquences directes de cette croissance démographique rapide, sont bien réelles. De fait, comme ces immigrants nouvellement admis sont peut-être mieux rémunérés que le Canadien moyen, le prix d'achat des maisons pourrait augmenter proportionnellement. Leurs enfants seront peut-être plus enclins à fréquenter l'université que la moyenne des jeunes Canadiens. À l'instar de tous les immigrants dont l'immigration a été accélérée par le gouvernement libéral, ils seront également plus susceptibles de devenir des électeurs libéraux.

Le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada (PHC Canada) propose une politique d'immigration<sup>4</sup> réaliste et responsable. Nous devrions privilégier l'accueil d'immigrants qui contribueront à la croissance économique du Canada et qui adopteront et respecteront les valeurs culturelles et morales du pays. Le nombre d'immigrants et de réfugiés doit être considérablement réduit, jusqu'à ce que nos capacités en matière de logement, de soins de santé, d'éducation et d'infrastructures soient en mesure de rattraper le retard causé par les niveaux d'immigration excessifs autorisés ces dernières années. En réduisant le nombre d'avortements et en favorisant la croissance et la solidité des familles, le Canada peut diminuer de manière significative le besoin de recourir à des personnes nées à l'étranger pour pourvoir des postes vacants.

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.theglobeandmail.com/politics/article-foreign-workers-immigration-points-permanent-residence/](http://www.theglobeandmail.com/politics/article-foreign-workers-immigration-points-permanent-residence/)

<sup>2</sup> [thehub.ca/2026/10/16/prime-minister-carneys-increased-immigration-proposal-risks-fracturing-canada-further/](http://thehub.ca/2026/10/16/prime-minister-carneys-increased-immigration-proposal-risks-fracturing-canada-further/)

<sup>3</sup> [www.winnipegssun.com/opinion/mark-carneys-immigration-hike-repeats-trudeaus-mistake/article\\_16f2c7b9-febd-4599-bd38-a60273c9097f.html](http://www.winnipegssun.com/opinion/mark-carneys-immigration-hike-repeats-trudeaus-mistake/article_16f2c7b9-febd-4599-bd38-a60273c9097f.html)

<sup>4</sup> [www.chp.ca/platform/category/immigration-and-refugees](http://www.chp.ca/platform/category/immigration-and-refugees)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

**chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)**

**PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1**

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.